LA PRESSE DU MOIS

DE DÉCEMBRE 2017

Article DL du 19 décembre 2017

FRONTENEX

Animations et stands en pagaille au marché de Noël des Croés

Les bénévoles de la bibliothèque municipale ont proposé des ateliers de lecture libre et de contes de Noël.

Plusieurs artisans et associations du territoire étaient présents au marché de Noël des Croés et ont proposé leurs réalisations.

Dimanche, l'association des parents d'élèves de Frontenex, Les Croés, a organisé un marché de Noël. Cette manifestation a eu beaucoup de succès.

Le public est venu en nombre découvrir les différents artisans et participer aux animations proposées, tout au long de cette journée, par les bénévoles de la bibliothèque municipale notamment. Au programme : atelier créatif, tombola, maquillage, artisanat, lectures de contes....

Côté stands, le public a apprécié celui de Chantourn'alpes, un atelier artisanal de chantournage situé à Mercury, qui fabrique de petits objets décoratifs et utilitaires en bois. L'association Magie club de Saint-Vital exposait différentes crèches de Noël avec des santons.

Le père Noël est arrivé dans l'après-midi et des balades en calèches étaient également proposées.

Cette manifestation a permis de récolter des fonds pour financer les sorties et activités culturelles des écoles maternelle et élémentaire de Frontenex.

Article DL du 14 12 17

FRONTENEX

Collecte de sang : 75 prélèvements

Lundi, en fin d'après-midi, avec la présence de trois médecins, cinq infirmières et deux secrétaires de l'Établissement français du sang, la collecte de la fin de l'année s'est bien déroulée, malgré le mauvais temps. 82 personnes se sont présentées à la salle polyvalente. 75 prélèvements ont été effectués avec la présence de quatre nouveaux donneurs. L'amicale de la Haute-Combe de Savoie souhaite que l'effort fait par les donneurs se maintienne et donne rendez-vous aux prochaines collectes de 2018.

Article DL du 13 12 17

FRONTENEX

Petits et grands au rendez-vous pour l'arrivée du père Noël

Réussite pour l'animation de Noël proposée samedi.

Samedi, dans le parc de la mairie, une animation de Noël a été proposée pour les petits Frontenexois.

Comme chaque année, ce rendez-vous convivial était très attendu. De plus, la neige s'est invitée pour cette manifestation, organisée par la mairie. Plus de 250 personnes sont venues pour cette journée familiale où convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Un atelier créatif pour les enfants

Ce moment incontournable était comme un avant-goût des fêtes de fin d'année.

Afin de faire patienter les enfants avant l'arrivée du père Noël, un atelier créatif était proposé dès 16 heures. Les enfants ont ainsi créé des cartes de Noël tout en donnant libre cours à leur créativité.

Pour le goûter, petits et grands ont apprécié les crêpes et les boissons chaudes offertes et préparées par la municipalité.

Puis vers 17 h 30, la patience des enfants a enfin été récompensée par l'arrivée du grand bonhomme rouge en calèche. Il a reçu les lettres des enfants et a distribué des papillotes.

S.S.

Article DL du 12 decembre

FRONTENEX

L'association Record a réussi à relancer le Téléthon

Samedi, dès 14 heures, malgré la neige, toute l'équipe de l'association Record était au taquet à la salle des fêtes avec pour seul mot d'ordre : la solidarité !

Pas facile de relancer l'organisation du Téléthon, les bénévoles le savaient mais à l'heure du premier bilan, la mission est réussie.

Réussie, car les partenaires ont joué le jeu et ont permis de proposer plusieurs stands. Jeux en bois, combat à l'épée ou compétition sur grand écran, création de porte-clés : il y en avait pour tous les goûts !

Dans leurs locaux, les pompiers proposaient une formation aux premiers secours. La première session accueillait 13 personnes, y compris des enfants, la deuxième trois.

Le temps d'une après-midi, il était possible de devenir chevalier.

Un tour de quartier en camion rouge

Réussie, aussi, du côté de la fréquentation car si le début d'après-midi a été timide, en fin de journée la salle polyvalente résonnait d'un joyeux tintamarre. Les plus jeunes couraient d'un stand à l'autre pour découvrir ces activités complètement différentes. Dehors, la sirène du camion des pompiers retentissait très régulièrement pour saluer la présence de petits passagers ébahis mais ravis de découvrir le gros camion rouge et pouvoir faire un tour du quartier dedans.

Une chose est sûre, il y a eu une belle mobilisation des bénévoles, des pompiers pour cette manifestation. D'ici quelques jours l'association devrait remettre un joli chèque à l'AFM Téléthon.

C.C-R.

Emmanuelle Lebecq (Manuelle'Art) proposait de créer son porte-clés en un tour de main.

Le weikick a un côté magique, les mains sont sous le plateau et déplacent les pions grâce au magnétisme.

Article Dauphiné Libéré 06 décembre 2017

FRONTENEX

Le Téléthon fait son retour, samedi, avec une journée pleine d'animations

L'association frontenexoise Record a décidé de relancer le Téléthon, cette année avec, samedi, dès 14 heures, une foule d'animations à faire en famille, et à 20 heures, un concert. Direction la salle des fêtes.

Cette semaine vous avez peut-être découvert le flyer du Téléthon, cuvée 2017. Depuis quelques jours, Jérôme Levy et François Wolff de l'association Record arpentent les rues avec prospectus, banderoles, affiches. « Ce n'est pas gagné car il est très difficile de relancer quelque chose qui a existé », glisse François Wolff.

Jérôme Levy ne cache pas son stress. Il faut dire que les deux hommes travaillent sur le projet depuis près d'un an. Et derrière cette belle journée de fête, il y a avant tout le combat d'une famille pour une petite fille.

François Wolff et Jérôme Levy, de l'association Record, attendent un public nombreux, samedi, pour le retour du Téléthon dans la commune.

Ils se mobilisent pour Audrey, cinq ans

« Ce sont des amis à nous. Leur petite fille a quasiment le même âge que ma dernière, mais assez vite ils ont découvert qu'elle était atteinte d'amyotrophie spinale », explique Jérôme Levy. Audrey a cinq ans, de jolis yeux qui pétillent malgré son combat quotidien. C'est pour elle, qu'ils se mobilisent. « Ce n'est pas forcément facile en tant que parents de créer une association pour son enfant. Cela demande beaucoup de temps, en plus de tous ce qu'ils doivent gérer. Nous voulions vraiment faire quelque chose pour eux, pour les aider, alors forcément nous nous sommes tournés vers le Téléthon. »

La recherche et ses réussites, ils veulent y croire pour Audrey et pour tous les enfants touchés par la maladie. Du coup, ils se démènent depuis des mois pour organiser ce 9 décembre. Il y a eu des coups durs, des refus, mais aussi des coups de cœur.

« On nous a offert des bons d'achats pour faire les courses, on nous a aidés à chaque étape afin de proposer un maximum d'animations en mettant à disposition des jeux.

Les recettes serviront à financer la recherche

Une association de jeux de rôles viendra faire des démonstrations, les pompiers se sont investis avec nous et proposeront de nombreuses animations… Nous aurons également une grande structure en forme d'igloo et les enfants pourront acheter des ballons pour construire ensemble un projet. »

Les activités fusent, il y aura des choses à voir, des choses à faire, des choses à écouter… En somme, ce sera une très grosse journée pour la solidarité. Chacun pourra acheter des tickets pour participer. « Toutes les sommes récoltées iront au Téléthon. Le soir, l'entrée au concert est fixée à 5€ minimum mais ceux qu'ils veulent donner plus, peuvent le faire. Leurs dons iront à la recherche ! »

C.C-R.

L'INFO EN +

L'ASSOCIATION EN BREF

Créée en 2015, Record est basé à Frontenex. Son but est de promouvoir l'art et offrir aux artistes amateurs locaux l'opportunité de se produire. Après un premier festival "Art vs musique", qui a manqué de public, Jérôme Levy, son président, s'est accroché et a multiplié les événements : fête de la musique, projection d'un film en collaboration avec la mairie, co-organisation avec l'AGCE d'Electronik heart fest...

LE PROGRAMME

- Animations de 14 à 19 h : ping-pong ; jeux en bois ; baby-foot ; ateliers créatifs ; défis interactifs sur consoles de jeux ; combats et jeux de rôles ; nombreuses animations proposées par les pompiers…
- de 19 à 20 h : entracte musical et pause casse-croûte, buvette, snack sur place.
- A partir de 20h : concert avec Alp'pickers (country) puis Kiff-FC, Monkeys sun Circle et Pierre de cœur (rock français).

FRONTENEX

La compagnie de théâtre du Gélohann promet du spectacle pour 2018

La compagnie de théâtre du Gélohann s'est réunie pour son assemblée générale, samedi soir. Elle s'est déroulée en présence de ses membres, d'André Vairetto, conseiller départemental, et d'Aurore Ministrot, conseillère municipale de Frontenex.

Après l'approbation à l'unanimité du rapport moral et financier de la saison 2016/2017, la compagnie a présenté ses projets pour la nouvelle saison.

L'atelier des petits (6-9 ans) travaillera sur le "Petit prince" de Saint-Exupéry. L'atelier des ados présentera dans les communes environnantes une pièce drôle "Tiens voila un revenant".

La troupe des ados partira en tournée

L'atelier des adultes a choisi un florilège d'histoires de la vie courantes qui s'intitulera "La place du village".

La troupe des ados partira en tournée, 15 jours, cet été dans le Sud-Ouest. Ils présenteront une pièce sur la vie d'Alienor d'Aquitaine.

La troupe des adultes, qui se compose de cinq hommes, travaille depuis l'année dernière à la pièce burlesque "Hoc ou le nez" de Gogol.

Comme toujours pour la compagnie de théâtre du Gélohann il y a du travail sur la planche, ou plutôt sur les planches.

Renseignements
06 59 46 60 27
ou 04 79 38 57 79.

Le bureau et les membres de l'association de la Compagnie du Gélohann ont fait le point sur les pièces actuellement travaillées.

Article du Dauphiné Libéré du 07 novembre 2017

ARLYSÈRE | Le transfert de la compétence eau a été décidé en juillet dernier

« Il n'y aura que des perdants »

Le sentiment n'est pas à la fronde mais au dialogue dans la vigilance. Pourtant plusieurs communes refusent le transfert de la compétence eau, décidé par la communauté d'agglomération Arlysère, le 20 juillet dernier.

À Queige (dont le délégué, Raymond Combaz, avait été le seul à voter contre), la décision a été prise à l'unanimité, après deux débats préalables. « Prendre cette compétence a des avantages et des inconvénients : ça mérite un débat qui n'a jamais eu lieu, pour savoir si c'est bien ou pas pour les 39 communes », argumente le maire, Édouard Meunier, qui dénonce une « décision technique et comptable prise dans la précipitation. »

Plusieurs communes craignent un impact sur la réactivité pour les travaux et sur les tarifs. Photo le DL

« À aller trop vite, on va au-devant de graves problèmes »

Si l'échéance fixée par la loi NOTRe pour l'eau est le 1er janvier 2020, c'est dès le 1er janvier prochain pour l'assainissement. « Seule la communauté de communes du Beaufortain avait les deux en régie directe. Rien n'oblige à prendre cette compétence maintenant. Si on le fait, il faut l'organiser. À aller trop vite, on va au-devant de graves problèmes. »

Une étude préalable a bien été menée, mais elle ne trouve pas grâce aux yeux du maire queigerain : « l'étude, hâtive (c'est la somme des différents plans pluriannuels d'investissements) montre qu'il n'y a "que" 23 M€ d'investissement à faire pour 39 communes, sur 7 ans ! On est loin de la réalité : dans les petites communes, des travaux sont différés, faute de moyens, et il y aura des tas d'investissements (ne seraient-ce que les mises aux normes) qui ne sont pas chiffrés. Les soi-disant petites économies d'échelle ne vont pas peser lourd. La gestion sera sans doute plus professionnelle, mais on sera moins réactifs pour les réparations d'urgence, surtout avec la fin du bénévolat des élus dans les petites communes. » Sans parler de la perte de proximité pour la connaissance des réseaux ou de l'arrivée éventuelle de gros opérateurs, avec des préoccupations très différentes d'une commune à l'autre.

L'élu beaufortain craint aussi l'impact sur les tarifs pour les usagers. « Alors qu'aujourd'hui l'écart va de un à trois, Arlysère n'a jamais évoqué la question : j'ai découvert dans le compte rendu du conseil municipal d'Ugine dans le *DL* qu'il y aura trois zones de tarification (Beaufortain, Val d'Arly et les ex-CCHCS et CoRAL), avec une harmonisation sur 12 ans ! »

LA PHRASE

« On se fait imposer des décisions qui vont à l'encontre de petites communes. Comme Paris impose des décisions non-partagées et contraire à notre intérêt de territoire. »

Édouard Meunier maire de Queige

Seule Arlysère a la clef

À Queige (où la gestion de l'eau est en régie directe), comme dans les autres petites communes qui défient Arlysère, on sait pertinemment que, faute du moindre recours, c'est le combat du pot de terre contre le pot de fer. Pour invalider la décision de la communauté d'agglomération, il faut que "la moitié des communes représentant les deux tiers de la population ou la moitié de la population représentant les deux tiers des communes" se prononcent contre ce transfert de compétence. Impossible compte tenu du "poids démographique" d'Albertville et Ugine.

Seule Arlysère a la clef dans cette histoire, alors quelques petites communes demandent à l'agglomération de revoir sa délibération. « Pour respecter la volonté de communes qui ne s'estiment pas prêtes et leur permettre d'attendre l'échéance du 1er janvier 2020. Celles qui veulent y vont ! Mais depuis début octobre, je n'ai eu aucune réponse. Quel mépris ! », conclut le maire de Queige. « On a deux ans pour définir les points de convergence. Un transfert de compétence sur un sujet aussi sensible, ça se prépare. Sinon, il n'y aura que des perdants… »

Jean-François CASANOVA

Cléry et Montailleur aussi trouvent le transfert de compétence précipité

Deux autres communes ont aussi voté contre.

À Cléry (où la gestion de l'eau est confiée au syndicat du Fayet), le maire, Frédéric Palluel-Lafleur, trouve cette décision précipitée. « Nous ne sommes pas contre le principe, mais il n'y a aucune urgence : pourquoi ne pas prendre le temps pour s'organiser, pour terminer les travaux en cours ? Quand on crée une structure plus grosse, elle doit s'accompagner d'un schéma directeur et se laisser le temps de réorganiser le service. Là, il n'y a pas eu de réflexion globale : on va additionner les travaux. »

À **Montailleur** (où l'eau est en régie communale), le conseil a refusé, mais le maire, Jean-Claude Sibuet-Becquet, et une adjointe, étaient favorables. « Le conseil craint que nous perdions pied, qu'il n'y ait pas beaucoup de réactivité et des augmentations de coût importantes. Les exemples de mutualisation montrent qu'elle n'apporte pas beaucoup à ce niveau-là. » Le maire ne cache pas qu'il était aussi réticent au départ. « Notre régie communale a des coûts de fonctionnement bas et permet de maîtriser nos investissements. Malheureusement, la loi NOTRe nous l'impose, avec le transfert de l'assainissement. Il est logique ne pas dissocier l'eau : ce sont les mêmes personnels et le dénominateur commun, c'est le mètre cube d'eau consommé. »

Il déplore quand même un transfert précipité : « on prend la décision, sans savoir vraiment combien ça va coûter. Nous n'avons pas assez travaillé le sujet. Est-ce que cela ne va pas contribuer à l'augmentation des coûts ? » Autre point qui inquiète à Montailleur, les interventions sur le réseau : « dans un premier temps, la commune va garder cette tâche, qui nous sera rétribuée. À terme, une fois un réel transfert, on ne pourra pas se permettre d'attendre une semaine avant d'agir sur un problème. Je crains qu'on ne confie ça à des privés. » Et les coûts s'en ressentiront.

La décision de Cléry au sujet de son eau symbolise aussi l'inquiétude de beaucoup de communes rurales en France. Photo le DL/J.F.C.

Au niveau national aussi, l'eau fait des vagues…

Il n'y a pas qu'au sein d'Arlysère que ce sujet sur l'eau fait couler beaucoup… d'encre. Dans nombre de départements et de structures, on dénonce une décision précipitée, réclamant de faire marche arrière sur la loi NOTRe.

Les maires ruraux de France

Début octobre, le congrès des maires ruraux de France a adopté une motion à l'unanimité, "demandant d'inscrire au plus vite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi relative au maintien des compétences eau et assainissement dans les compétences optionnelles des communautés de communes et d'agglomération". Son président, Vanik Berberian, dénonce « une vision dogmatique et technocratique. Cette intercommunalité tourne le dos à l'intercommunalité choisie, qui respecte le sens de responsabilité des élus. »

D'autant que jeudi 12 octobre, l'examen de la proposition de loi votée par le Sénat, visant à ne pas rendre systématique ce transfert, a été renvoyé en commission à l'Assemblée nationale, pour des raisons purement politiciennes. « Le climat de confiance fortement dégradé entre les collectivités et l'État n'avait pas besoin de cela », conclut le président de l'AMRF.

Les élus de la montagne

Le 20 octobre, en congrès, l'Association nationale des élus de la montagne a pris la même motion. L'Anem demandant au gouvernement " de donner un avis favorable optionnelle ou d'adapter la loi NOTRe en permettant aux communes de montagne de conserver cette compétence, en application de la loi montagne".

Dans les Hautes Alpes

Dans les Hautes Alpes, Pascale Boyer, députée, a rencontré une trentaine de maires et d'élus la semaine passée. « La majorité parlementaire n'a pas pris en compte la spécificité des territoires ruraux. Elle raisonne en termes de métrorations », déplorait-elle. Là aussi, il est question de la liberté d'un choix "optionnel" pour leur collectivité de conserver la gestion de l'eau ou d'intégrer une gouvernance intercommunale. « La gestion communale de l'eau, c'est un élément d'identité », a insisté Jean-Michel Arnaud, maire de Tallard. Les édiles craignant une "usine à gaz" et l'explosion des tarifs. « Le renvoi de la proposition de loi du Sénat en commission est un risque objectif d'enlisement. »